

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)

OBJECTIF

Contribuer à la création ou au maintien d'emplois dans la MRC de Rivière-du-Loup.

CLIENTÈLE VISÉE

Volet régulier

Les projets de démarrage, d'expansion, d'acquisition ainsi que les entreprises d'économie sociale.

Volet relève

Jeune entrepreneur de 35 ans et moins désireux d'acquérir une participation significative d'au moins 25 % et moins de 50 % de la valeur d'une entreprise existante en milieu rural. Dans les dossiers de relève agricole, une participation de 20 % sera acceptée.

PROJETS ADMISSIBLES

- Les secteurs privilégiés devront s'inspirer des axes de développement priorisés par le milieu, sans pour autant laisser pour compte les besoins actuels des promoteurs et des entreprises dans des secteurs dits plus traditionnels.
- Le projet ou l'entreprise doit avoir de bonnes perspectives de marché et de rentabilité et ne pas présenter de risque de pertes d'emplois dans les entreprises concurrentes.
- L'entreprise doit être en opération et avoir une bonne santé financière pour le volet relève.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Entraîner la création ou le maintien d'emplois. Les promoteurs doivent avoir de l'expertise dans le domaine d'activité et démontrer des aptitudes en gestion, ainsi que des qualités personnelles et entrepreneuriales favorables.
- L'implication de l'institution financière est nécessaire, sinon les sources de financement doivent être diversifiées.
- Mise de fonds minimum exigée : 5 % du coût du projet sous forme d'argent comptant ou 20 % s'il s'agit d'un transfert d'actifs, et ce, pour les projets de démarrage, d'acquisition ou d'expansion.

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE

Volet régulier

Investissement de 5 000 \$ à 125 000 \$ par entreprise.

Véhicules financiers proposés :

- prêt avec ou sans garantie;
- prêt participatif.

Volet relève

Investissement jusqu'à 25 000 \$ par jeune entrepreneur pour l'acquisition de titres de propriété de l'entreprise.

Véhicule financier proposé :

- prêt personnel sans intérêt avec congé de remboursement de capital la première année.

ORGANISME RESSOURCE

